

# Dompierre - Sologne → Vivre son pays

## ■ CHEVAGNES

### Une exposition de photos artistiques

L'association Chevagnes en Sologne bourbonnaise (CSB) a organisé une exposition artistique dans la salle polyvalente, exposition qui a réuni des photographes, amateurs ou professionnels.

Ainsi, coté professionnels, le Moulinois David Pommier (<http://www.davidpommier.fr>) a exposé des clichés noir et blanc, sa spécialité, travaillés selon la technique « HDR », qui rend avec beaucoup de poésie sa vision des villes, la nuit.

La section photo du club yzeurien de Sport et de loisirs était représentée avec de nombreuses photos, particulièrement celles de Patrick André, spé-



**EXPO.** Les nombreux clichés de Dominique Boutonnet parlaient de Dubaï mais aussi de l'Inde.

cialisé dans les photos nature et de voitures de course. Côté globe-trotteur, les nombreux clichés de Dominique Bouton-

net@wanadoo.fr), parlaient de Dubaï, mais aussi de l'Inde, avec une authenticité rare. Les peintres n'étaient pas oubliés comme Marie-Ni-

cole Guilleneuf qui exposait ses huiles avec différentes inspirations animalières.

#### ■ LA PROCHAINE

« 100 % locale ». L'association organise, dimanche 8 septembre, une autre exposition, « 100 % locale », avec des photos anciennes et de vieilles coupures de presse relatives à la vie chevagnaise. L'association lance à cette occasion un appel à toutes les personnes détenant des témoignages de la vie locale : photos, documents, etc.

Contact auprès du secrétaire de l'association, Robert Thaveaux, au 04.70.43.40.49.

## ■ PIERREFITTE-SUR-LOIRE

### Trente-six doublettes à la pétanque



**OPPOSITION.** Debout, les deux équipes finalistes ; accroupis, le président du comité et l'équipe Ravault père et fils.

Trente-six doublettes se sont affrontées, à l'ombre des acacias du camping, pour le concours de pétanque organisé par le comité des fêtes.

Les protagonistes de la finale : l'équipe Patrick Demacedo (Beaulon)-Michel Claire (Chalmoux) contre Noël et Fabien Ra-

vault (père et fils, de Dompierre).

Quant aux deux autres équipes demi-finalistes, il s'agissait d'une équipe locale basée au camping : Pierre Berthon (Moullins) et Olivier Noël (Saint-Pourçain-sur-Sioule) et Thierry et Jordan. La soirée s'est terminée par un barbecue. ■

## Les enfants à la rencontre des pompiers

Le centre social et culturel de Chevagnes et les pompiers volontaires de Beaulon se sont associés pour organiser une sortie au centre de secours pour les enfants de l'accueil de loisirs. L'Union départementale des pompiers et le centre social et culturel organisent également pour les personnes qui le souhaitent des formations aux premiers secours. ■



**POMPIERS.** Les enfants ont pu rencontrer les volontaires de Beaulon.

► **Pratique.** Centre social et culturel 17, route nationale, à Chevagnes, tél. 04.70.43.10.94.

## ■ GARNAT-SUR-ENGIÈVRE

### Reprise de l'entraînement à la Vigilante

Les joueurs de la Vigilante ont repris le chemin des entraînements.

Le premier match officiel aura lieu dimanche 25 août, en Coupe de France, avec la réception de Gennetines. Le match aura lieu à 16 heures.

En championnat, dimanche 8 septembre, l'équipe A recevra Avermes 2 et l'équipe B, Dompierre 3.

À noter que La Vigilante organise un concours de pétanque en doublettes, samedi 14 septembre, au stade. ■



**ENTRAÎNEMENTS.** Les joueurs de la Vigilante ont repris le chemin des entraînements.

## ■ NEUILLY-LE-RÉAL

### La fête patronale avec les Petits Frous Frous

Le programme de la fête patronale a été peaufiné dernièrement par le comité des fêtes qui renoue avec le traditionnel repas champêtre du 15 août, sur la place du Champ de foi-

res, à 12 h 30.

Ce moment convivial sera animé par le groupe parisien « les Petits Frous Frous » avec un répertoire de chansons françaises et du vieux Paris.

Le prix du repas est de

12 € (8 pour les enfants de moins de 10 ans).

La fête débutera mercredi 14 avec un grand feu d'artifice qui sera tiré à 22 heures, sur les berges de la Sonnante.

Un bal gratuit animé par

l'orchestre de Jean-Claude Guilhen attend les danseurs dès 22 h 15, à la salle polyvalente. ■

► **Pratique.** Inscriptions et réservations dès maintenant au 04.70.43.87.76 ou 04.70.43.85.51.

## ■ DOMPIERRE-SUR-BESBRE

**CINÉMA RENÉ-FALLET.** Aujourd'hui : « Les Schtroumpfs 2 » à 18 heures et « Marius » à 20 h 30. ■

## ■ SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE

**MARCHÉ DES PRODUCTEURS AUJOURD'HUI.** La commune accueille, pour la deuxième année consécutive, un marché des producteurs de pays, initié par la Chambre d'Agriculture de l'Allier et le réseau Bienvenue à la ferme. Il permettra aux visiteurs de découvrir les spécialités locales et d'acheter directement auprès des agriculteurs, maraîchers et viticoles des produits à l'état brut ou transformés par eux même. Une vingtaine de producteurs et artisans locaux proposeront leur propre produit. À déguster : fromage, poulet, charcuterie, plats cuisinés, légumes, foies gras, légumes, fruits, pain, confiture, gâteaux, vins, bières... À découvrir : objets en bois tournés, produits dermatologiques à base de lait de jument, sachets aromatiques, safran, bougies... Rendez-vous dès 18 heures, place de la Mairie. Un feu d'artifices sera tiré aux environs de 22 heures à l'initiative de la municipalité. ■

## ■ COULANGES

**MARIAGE.** Mariage devant être célébré samedi 17 août entre Vivien Dubuisson, charpentier couvreur, et Aurélie Chevalier, esthéticienne, domiciliés au 3, Rue Nationale, à Coulanges. ■

## ■ SALIGNY-SUR-ROUDON

**REPAS CHAMPÊTRE.** Le comité des fêtes organise un repas champêtre, jeudi 15 août, à partir de 19 heures, au marché couvert. Repas adulte, 13,50 €, et repas enfant, 5 €. Le repas sera suivi d'un bal musette gratuit. ■

La Montagne, partenaire officiel du Clermont Foot Auvergne 63

# 40 places\* à GAGNER pour le match CFA 63 contre LAVAL

Stade Gabriel Montpied  
Vendredi 16 août 20h00

**KDO** [www.lamontagne.fr](http://www.lamontagne.fr)

Jouez sur Rubrique Pratique / Jeux

Jeu sans obligation d'achat. Les gagnants sont désignés par tirage au sort installé et informés des modalités de retrait du lot. Règlement sur demande. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données du concours. \*2 places offertes par gagnant.